



Edito

Printemps

« Tout a changé très vite même l'ennemi ». Cette petite phrase glanée dans la presse de cette semaine nous interpelle. Nos ennemis d'hier (ostrogoths, wisigoths, romains, suédois, allemands, voisins) sont nos partenaires voire nos amis d'aujourd'hui. Nos collaborations n'ont aucun but destructeur, nous ne voulons éradiquer personne. Notre but est l'évolution de nos sociétés vers une union certes, pour l'instant, très économique. Cela nous met aux portes d'un projet d'avenir dans lequel nous devrions tous être partie prenante, et, où seuls, notre volonté et les Droits de l'Homme pourront nous aider : créer une union des peuples dans un humanisme des esprits. Le CIDH dans ce sens entame plusieurs partenariats avec la Ville de Sélestat, la Bibliothèque Humaniste, des lieux de Mémoire en Europe...

C'est au printemps qu'éclate la graine et la plante croîtra selon son mode de culture, mais le potentiel est là. Sachons l'utiliser et que le printemps soit fertile.

Renée Weber
Présidente

Et voici Laetitia...

Notre précédente secrétaire, Marie-Andrée SCHMITT, n'a pas souhaité poursuivre un contrat de 26 heures et nous a quittés pour se chercher un travail à temps complet.



Depuis le 1^{er} mars **Laetitia Benni** a pris la relève et est notre secrétaire-documentaliste. Le CIDH a de nouveaux horaires : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h (secrétariat) et de 13 h 30 à 17 h 30 (salle d'exposition).

8 mars : Journée de la femme

« **Homme es-tu capable d'être juste ?... Femme réveille-toi...** » : C'est par ces mots d'Olympe de Gouges de 1791 que Renée Weber, présidente du CIDH, a débuté une histoire succincte des droits de la femme et du féminisme devant près de 150 personnes, qui ont répondu présentes à une rencontre conviviale sur le thème de la « femme aujourd'hui » vendredi soir 7 mars, avec la participation du CIDH, du Réseau Citoyen Centre Alsace (RCCA) et d'élus et candidats à la mairie de Sélestat.

« Faire des actions ensemble, cela enlève les préjugés et donne la possibilité de mieux se connaître. Ce sont les rencontres qui permettent le respect de l'autre. Les livres et les lois ne suffisent pas. » affirme Ekrem Atac représentant le RCCA et seul homme à intervenir dans cette soirée. Il s'agissait bien d'une rencontre qui favorise la mixité entre hommes et femmes mais aussi la mixité interculturelle entre la communauté des alevi et les alsaciens... Cela permet de mesurer le chemin parcouru mais aussi les difficultés rencontrées...



Ainsi, Renée Weber a-t-elle rappelé qu'il a fallu attendre le 7 novembre 1967 pour que l'ONU vote un texte mettant fin à la discrimination à l'égard des femmes qui constituait une « atteinte à la dignité humaine ». La déléguée nationale de la Fédération de l'Union des Alevi de France (FUAF), Guney Leyla, a rappelé que si la Turquie était en avance pour accorder le droit de vote aux femmes dès 1926 (en France il date seulement de 1945), les femmes Alevi sont très inquiètes aujourd'hui face à la dernière « loi du foulard » votée en Turquie. Latifa ERIN, responsable du secteur femmes de la FUAF, n'a pas manqué de rappeler que des femmes dans le monde sont encore privées de liberté, torturées, et éloignées de leurs enfants. La présidente du comité des femmes de Sélestat, Guvercin Fatos, a invité ensuite tout le monde à partager le verre de l'amitié tout en écoutant les chants d'un groupe de jeunes qui s'accompagnaient avec les « saz ».

Ekrem ATAC

Qui sont les ALEVIS ?

Ils représentent environ 35% de la population turque (20 millions) et se veulent modernes (égalité homme/femme) et mystiques, cherchant Dieu dans une forme de syncrétisme religieux : « l'être humain avant tout ». A Sélestat une centaine de familles sont adhérentes à l'association. Elle fait partie de la FUAF qui compte 100000 membres en 32 associations au sein d'une confédération européenne ayant 3 priorités : ouverture vers l'autre – éducation et place de la femme – structuration associative.

Prochaine réunion trimestrielle
Samedi 5 avril 2008 à 9h30
16 B place du Marché aux Choux à Sélestat

Séminaire européen

Mémoire de la Déportation : éclairages multiples, responsabilités nouvelles

Le 1^{er} décembre 2007 s'est tenu dans les locaux du CIDH un séminaire qui a rassemblé une cinquantaine de participants venus écouter une dizaine d'intervenants, les interroger et en débattre:

Monsieur Marcel Bauer, Maire de Sélestat, nous parle de la fragilité de la paix et remercie les organisateurs et les participants pour ce nécessaire travail de sensibilisation pour la construction d'une Europe unie.



Monsieur Uwe Bader, Directeur du NS - Dokumentationszentrum Rheinland-Pfalz / Gedenkstätte Osthofen, nous résume le travail réalisé dans le centre de documentation, les moyens pédagogiques développés et l'histoire du camp de 1933 à 1934. Ce camp situé à 10 km de Worms était le premier installé sur le sol allemand par le NSDAP pour interner les opposants au nazisme : communistes, sociaux-démocrates et chrétiens, syndicalistes, juifs... Il a servi de test pour la mise en œuvre de la dictature et la mise au pas de la population jusqu'en juillet 1934. Les détenus étaient torturés mais pas tués. Il nous parle également du Mémorial d'Hinzert à 20 km de Trèves, érigé sur le site du camp spécial SS où les prisonniers originaires de 20 pays étaient détenus entre 1939 et 1945.

Monsieur Heribert Fachinger, responsable pédagogique du Mémorial d'Osthofen, nous parle des deux démarches d'incarcération :

- listes d'opposants élaborées par les cantons
- dénonciations/arrestations directes par les nazis de la région

Le travail de Mémoire est basé sur des méthodes actives dans des ateliers de 3 h destinés aux scolaires : analyse de la Presse, jeux de rôles. Le but est de faire comprendre : « Moi, en tant que personne, je suis un acteur dans l'histoire ». Il n'y a pas de neutralité. Le travail avec les classes se fait toujours à partir d'une discussion préalable avec les professeurs. Il n'y a pas de formule toute faite.

Monsieur Peter J.Ph. Dietz de Loos, Président du Comité International de Dachau, relate son travail pour la Fondation « Ailes d'espoir » qui vient en aide aux personnes traumatisées des guerres (Balkans, Bosnie, Palestine, Israël...) et permet aux enfants de sortir de cette spirale de destruction guerrière. www.wingsofhope.nl

Il attire notre attention sur le risque de relativisation du nazisme. Il ne faut pas mettre tous les camps et tous les conflits sur le même niveau.

Monsieur Olivier Van der Wilt, Conservateur du Mémorial du Fort de Breendonk en Belgique, présente ce site proche d'Anvers. Construit par l'armée belge à partir de 1909 et opérationnel en 1914/18, il devient camp de transit SS de septembre 1940 à septembre 1944. Conditions de vie de type

concentrationnaire avec travaux forcés, exécutions et tortures pour 3600 détenus. Après septembre 1944, le fort devient prison pour les « inciviques » et les collaborateurs du régime nazi avant de devenir prison officielle de l'état belge.



Un Mémorial national est créé dès 1947. Chaque année il est visité par 100000 personnes dont 60000 étudiants et enseignants. La tâche future sera d'actualiser le message.

www.breendonk.be

Madame Valérie Drechsler, Directrice du Centre Européen du résistant déporté (CERD) situé au Struthof, sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler, rappelle que ce centre est l'aboutissement d'un long cheminement de la mémoire qui s'appuie sur la connaissance des faits, sur le témoignage de ceux qui ont survécu à la barbarie. Elle cite René Char : « La lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil ». Pour ne pas répéter les mêmes erreurs, il faut produire l'effort de savoir, se souvenir et agir dans le respect des identités et des différences. Attention à la banalisation de la violence (consoles de jeux, vidéos...). Le règne de la vitesse et de « l'instantané » peut mener à la négation de l'autre et met en danger la démocratie.

Monsieur François Amoudruz, Vice-président national de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD), Président de la Fédération nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP) du Bas-Rhin, nous invite à partager son combat contre l'oppression nazie, son expérience concentrationnaire et les leçons à en tirer. Il a 17 ans le 23 novembre 1943 quand la gestapo encercler l'université de Clermont-Ferrand où a été transféré l'université de Strasbourg lors de l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1940. Il a été dénoncé par un élève français, Georges Mathieu (100 personnes sont déportées de son fait). Camp de Buchenwald, puis Flossenbourg : « Vous entrez par la porte et vous sortirez par la cheminée ». Lors des « marches de la mort », il prend la fuite et revient en France en mai 1945. Il estime qu'il est absolument nécessaire de parler et de tirer les leçons de cette horreur.

Monsieur Hubert France, Patriote Résistant à l'occupation (PRO), nous décrit la résistance des Alsaciens et Mosellans à la nazification. Il a 13 ans ½ le lendemain de la défaite de 1940. Toute désobéissance est passible d'un internement au « camp de redressement » de Schirmeck. Dès 1942 les ressortissants mosellans et alsaciens avaient le devoir de servir dans l'armée allemande et de faire, par un serment, allégeance au peuple allemand. L'inscription aux Hitlerjugend est obligatoire. Le 22.01.43 la famille France est expulsée et se retrouve au camp de redressement de Striegau en Silésie. En 1944, Hubert France est affecté au travail des tranchées pour l'organisation Todt à la frontière polonaise. Le camp est évacué par les russes le 12.02.45 et les détenus répartis dans des villages en Bavière où des pauvres gens –humains enfin-leur donnent quelque nourriture.

Monsieur Georges Yoram Federmann, Président du Cercle Menachem Taffel, Médecin psychiatre à Strasbourg, introduit la question de la transmission de la mémoire en fredonnant le chant d'ouverture du Shabbat et en se déclarant alsacien, juif et médecin. Il rappelle qu'il a fait ses études dans l'Institut d'anatomie de l'hôpital civil de Strasbourg, où les meilleurs médecins du monde ont fait des expérimentations humaines

pendant l'annexion (les prix Nobel de médecine étaient allemands en 1933). Les procès de Nuremberg ont-ils vraiment modifié le regard de la médecine ? Sommes-nous conscients que les juges-médecins du tribunal n'avaient pas de positionnement fondamentalement différent des médecins criminels, en ce qui concerne la prise de pouvoir sur l'autre ? Les cobayes humains appelés « lapins » par les nazis, nous rappellent que l'on traite l'autre en fonction du regard qu'on lui porte. Que penser de l'Ordre des médecins sous Vichy ? Des 100 alsaciens handicapés, morts par euthanasie ? Des homosexuels suppliciés ? Toutes ces questions cruciales doivent être posées au grand jour, car de nouvelles atteintes à la liberté de disposer de son propre corps apparaissent. L'éthique médicale impose de soutenir le plus faible.

Madame Monique Kempf, Présidente du Cercle Adélaïde Hautval et documentaliste du Lycée Deck de Guebwiller, présente son cheminement dans la démarche d'un travail de Mémoire jugé nécessaire, même si des doutes peuvent semer le trouble quant à l'impact réel de ce travail auprès des jeunes et certaines réactions négatives d'élèves qui en ont « marre d'entendre la même chose ». La lecture du livre de Haïdi Hautval « Médecine et crimes contre l'humanité » et l'engagement de cette « Juste » alsacienne, médecin psychiatre déporté, a été un élément déclencheur pour créer le Cercle A.H. et le projet de donner le nom Haïdi Hautval au collège de Buhl est en cours. Haïdi Hautval n'a jamais cessé d'accorder sa vie avec ses convictions humanistes.



Au centre, feuille en main, Hubert France, à sa droite, François Amoudruz

Le débat qui suivait, portait sur les enjeux du travail de Mémoire qui doit se renouveler car chaque génération a son propre chemin de connaissance. Une vision européenne est à présent nécessaire et doit dépasser les replis identitaires pour une construction de la citoyenneté au-delà des frontières géographiques, culturelles et sociales.

Les mémoriaux sont devenus des lieux de culture, d'apprentissage et de formation pédagogique et les associations telles que l'AFMD ou le CIDH sont des partenaires « relais », des passeurs de mémoire qui facilitent et encouragent l'accès à ces structures. Les jeunes sont demandeurs de nouvelles approches. Il n'y a pas une méthode unique, mais un travail sur les motivations, à partir des interrogations contemporaines, permettra d'autres pédagogies. La place de l'art, du théâtre, des images et reportages, des peurs et angoisses d'aujourd'hui sont des portes pour les enseignements du passé. Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est également un moment privilégié pour encourager les jeunes à monter un projet ou produire un texte sur le thème annuel. Thème 2008 : **L'aide aux personnes pourchassées ou persécutées, une forme de résistance.**

www.fondationresistance.org et www.afmd.asso.fr

Le séminaire est clôturé par **Jean-Michel Roth** (AFMD-67) qui félicite les intervenants et participants pour cette belle journée de travail, riche en échanges, connaissances et volonté d'action. Il note qu'une journée est à organiser pour mieux connaître les méthodes pédagogiques interactives des uns et des autres. Apprendre à gérer les conflits, à désamorcer la violence, à coopérer, à détecter les processus d'exclusion, à comprendre les mots et leurs contradictions sont des impératifs aujourd'hui.

Il est heureux de constater que les relations de travail dans ce réseau se sont consolidées par de véritables liens d'amitié et d'estime, et cette confiance réciproque est un véritable encouragement à continuer dans cette voie.

« L'Alsace , terre sans frontières, lieu de mémoires »

Organisé par la Région les 10, 11, 12 mai 2008

Ce sera un événement fédérateur associant le travail de mémoire et la valorisation d'un vingtaine de sites historiques en Alsace. Largement ouvert : Lorraine , Franche-Comté, la *rhénanité*, Régio et Pamina.

Re/Découvrir ces sites, dans un objectif pédagogique, mais aussi festif (des jeux destinés aux familles, au grand public), sportif (rallye cycliste, courses de relais...).

Samedi 10 : inauguration au Mémorial de Schirmeck en présence de personnalités.

Dimanche 11 : de sites en sites passeport en main !

Lundi 12 : remise des prix aux lauréats ; lâcher de ballons munis des cartes postales complétées par les visiteurs.

www.alsace-lieuxdememoire.com

Expositions chez nous

- du 18 mars au 30 mai 2008 :

Femmes ... au-delà des maux

« Informer le public sur les nombreuses violations des Droits des femmes dans le monde, marquer les esprits sans pour autant choquer », tel était l'objectif de quatre étudiantes de l'université Marc Bloch en collaboration avec Amnesty International. L'élaboration de cette exposition a permis un constat : il reste un long chemin à parcourir pour qu'hommes et femmes arrivent à une égalité effective.

- Juin, juillet et août 2008 :

Droit à la vie : l'eau

L'eau, indispensable à la vie, est certes un élément naturel, mais elle représente aussi un droit pour chaque être humain. Nous avons choisi de faire connaître tout particulièrement la Charte Européenne de l'eau, adoptée en mai 1968, espérant que la nouvelle Europe à 27 sera respectueuse des exigences de ses dispositions, pour notre bien à tous.

Expositions en voyage

-**La terre est ma couleur :** Mars 2008

Collège Reber, Ste Marie aux Mines

-**Non-discrimination à l'égard des femmes :** Mars 2008

CSC Victor Schoelcher, Cronembourg

-**Ados à votre santé :** Mars 2008

Lycée Amélie Zurcher, de Wittelsheim

-**Humour et Droits de l'Homme :** Mars 2008

Lycée Marcel Rudloff, Strasbourg

-**Droit à la vie : l'eau :** Avril 2008

Collège Reber, Ste Marie aux Mines

-**Ados, à votre santé et**

-**Handicap et dignité :** Mai 2008

Cité scolaire Haute Bruche, Schirmeck

Rencontre des écoles associées de l'UNESCO

Les 23, 24 et 25 janvier 2008 Brigitte Böeglin et Renée Weber ont participé à la réunion annuelle du réseau des écoles associées de l'UNESCO au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres.



CIEP de Sèvres

Le CIDH est une de ces écoles associées, dont le programme est l'éducation pour tous avec de nouveaux supports pédagogiques dans le cadre de la décennie (2005-2014) des Nations-Unis pour l'éducation en vue du développement durable. Pourquoi un programme mondial ?

- pour promouvoir la compréhension des principes et méthodologies en matière d'éducation aux Droits de l'Homme
 - favoriser l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux durables d'éducation dans le domaine des Droits de l'Homme
- Programme axé sur l'intégration de cette éducation dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire.

Ces journées ont permis de nombreux contacts avec d'autres écoles dans divers pays et la présentation de notre structure et des jeux et documents pédagogiques du CIDH.

Ce réseau fonctionne comme un laboratoire d'idées. Pour plus d'informations : www.unesco.org/fr/

Journée de l'Europe du 9 mai

Rencontre de préparation le mardi 11 mars entre le service jeunesse (Nicolas Millot et Carole Mentzer) et le CIDH (Renée Weber, Laetitia Benni et Bernard Klingelschmidt) :

La ville de Sélestat pilote le projet, assure la logistique mais souhaite travailler en partenariat avec des associations comme le CIDH. L'animation se fera à la salle Ste Barbe. Le CIDH souhaite que ce partenariat soit interactif (entre le service jeunesse et l'association) permettant des actions de sensibilisation avec les enfants des écoles mais aussi une ouverture à un public plus large.

3 actions sont proposées :

-L'exposition sur la liberté d'associations en Europe qui pourrait avoir lieu les mercredi 7 mai, vendredi 9 et samedi 10 mai au Centre commercial Leclerc.

-Une action de sensibilisation dans certaines classes des écoles, en lien avec Marlène Hatz, le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (C.I.I.E) et les directrices d'écoles.

-une soirée débat au CIDH sur l'Europe au quotidien animé par le C.I.I.E pour 50 personnes maximum.

Le CIDH prendra les contacts pour ces 3 actions.

La Luciole

Directrice de publication : Renée Weber

Comité de rédaction : Renée Weber, Lucienne Schmitt, Bernadette Schumpp, Ekrem Atac, Bernard Klingelschmidt.

Journée des Droits de l'Enfant

« Chantons la chanson : c'est le droit des enfants... pour que ce petit air fasse le tour de la terre ...»

Ils étaient venus nombreux les enfants du conseil municipal des enfants de Sélestat, ceux du contrat local d'accompagnement scolaire et ceux qui ont réalisé la fresque en mosaïque pendant les vacances de Toussaint au caveau Ste Barbe pour présenter leurs réalisations et propositions à l'occasion de cette fête nationale des droits de l'enfant.



Madame Renée Weber, présidente du CIDH les a félicités « d'avoir travaillé ensemble, d'avoir mis en commun toutes leurs capacités » pour la réalisation de cette magnifique table, en mosaïque, offerte à son association. Elle propose aux enfants d'installer un coin bibliothèque et de les inviter à venir au CIDH échanger autour de cette table.

Mais « pour arriver à une société plus humaine, le simple respect des droits ne suffit pas. Il est important d'aller vers l'autre et de faire l'effort de le connaître pour construire ensemble une société plus belle ». C'est cette démarche vers les autres qu'ont présentée les enfants du CLAS à travers différents panneaux présentant des scènes de leur vie quotidienne mais aussi d'autres enfants qui n'ont pas les mêmes chances qu'eux... tout cela avec les paroles d'une chanson intitulée : « C'est le droit des enfants ». « Je suis né dans un pays où je mange quand je veux mais toi tu cours après la vie, pour de l'eau, pour du riz, malgré tout tu souris... ». Aussi les artistes qui ont réalisé la mosaïque ont voulu montrer que « c'est le même soleil qui brille pour tous les enfants. Les rayons du soleil ce sont ces droits pour tous d'être écoutés, éduqués, soignés, protégés... ».

Mme Anne Deschamp-Dellenbach, représentant le maire, conclut : « C'est un bol d'oxygène que vous nous avez apporté, les enfants. C'est vous qui faites changer les choses et faites bouger les adultes »

La fête s'est poursuivie autour d'un goûter de fruits, jus de fruits et chocolats issus du commerce équitable, comme clin d'œil à cette dimension universelle des droits des enfants.

Bernard Klingelschmidt

Prix : 1 €
Gratuit pour les adhérents
ISSN : 1953-1788

